



Appel à communication

Colloque : Pour une gouvernance linguistique des universités et des établissements d'enseignement supérieur

Paris 8-9 novembre 2018

Sous le haut patronage de la Conférence des Grandes Ecoles
et en partenariat avec le ministère de la culture (DGLFLF)

Tous les établissements d'enseignement supérieur sont des acteurs des politiques linguistiques.

Cependant la conscience de cette dimension de leurs responsabilités éducatives et sociétales n'est pas également partagée. Certains sont impliqués dans des réseaux internationaux de grande envergure, comme l'Agence universitaire de la francophonie (<https://www.auf.org/>) où les questions de langue sont transversales (par ex. : relations de l'enseignement du/en français à celui des langues du contexte). D'autres se coordonnent au niveau européen, par exemple autour d'un projet, comme celui de la diffusion de l'enseignement plurilingue, porté par Conseil européen des langues http://www.celelc.org/about_us/index.html. Bien des universités françaises et des établissements d'enseignement supérieur sont impliqués dans des projets européens ou sont entrés dans des réseaux de coopération avec d'autres universités dans le monde, en particulier pour mettre en place des formations en français ou plurilingues. Toutes disposent d'un service des relations internationales et accueillent des étudiants venus d'ailleurs.

Mais quel que soit leur degré d'implication avec toutes ces extériorités (et les formes institutionnelles de celles-ci), il semble que les décisions qui se prennent dans les différents secteurs de la vie des établissements le soient souvent de manière fragmentée et sur la base de principes directeurs qui ne sont pas explicités, qui n'ont pas fait l'objet de débats argumentés ou qui ne sont pas nécessairement assez cohérents entre eux.

Ce colloque invite à ouvrir des discussions autour des principes politiques qui sont destinés à structurer la politique linguistique globale de ces établissements, à proposer des formes administratives qu'elles pourraient recevoir ou encore à présenter des exemples de ce qui pourrait être considéré comme de bonnes pratiques dans ce domaine. Elles pourront concerner des thématiques comme :

- les responsabilités linguistiques des établissements d'enseignement supérieur par rapport à leur territoire ;
- leur implication pour la promotion de la diversité linguistique et l'éducation plurilingue (en particulier dans le domaine de la recherche, de l'enseignement des langues peu enseignées/« rares »...) ;
- leurs actions en ce qui concerne la formation d'enseignants de langue (classiques, régionales, minoritaires, de proximité, étrangères, secondes, de scolarisation, pour les enfants de migrants, pour les migrants adultes...) ;
- les questions relatives aux langues de communication dans les communautés scientifiques (par ex. le rôle des langues dans la création et la diffusion des connaissances) ;
- leurs principes et leurs objectifs pour la formation linguistique continuée des étudiants après le secondaire, en particulier, leurs objectifs linguistiques pour tous les étudiants « non spécialistes » en langues (dits souvent : enseignements des LANGues aux Spécialistes d'Autres Disciplines, LANSAD) ;
- les conditions et les modalités possibles de mise en œuvre dans l'enseignement supérieur du principe : "deux langues en plus de la langue maternelle de l'école primaire à l'enseignement supérieur".

¹ Sous le haut patronage de la Conférence des Grandes Ecoles et avec le partenariat du ministère de la culture (DGLFLF)

- leurs principes et leurs formes organisationnelles relativement à l'internationalisation des formations et à l'emploi des langues étrangères dans ces formations, avec une attention particulière portée à l'emploi du seul anglais comme langue d'enseignement, qui fait régulièrement débat ; **peut-il exister un modèle d'enseignement supérieur international ?**
- les dimensions linguistiques du recrutement des enseignants ou celles de la formation continue de tous les personnels ;
- les principes de la politique linguistique de communication (site officiel, signalétique, accueil administratif des étudiants étrangers...) ;
- quelle place pour la dimension linguistique dans l'enseignement du management ?
- [...]

Il est tout-à-fait important pour répondre aux objectifs du colloque que chaque communication conduise à des recommandations ou préconisations précises et opérationnelles.

Dates : 8 et 9 novembre 2018

Lieu :

Ecole Polytechnique
Université Paris Diderot

Répondre à cet appel sur le site dédié :

<https://gluees.observatoireplurilinguisme.eu/fr/>

Indications pratiques

Les communications orales seront limitées à 15 mn. Des présentations sous forme de diaporama seront possibles. Les projets de communication (note d'une demi-page maximum ou 2000 caractères espaces compris) devront être déposés sur la plate-forme avant le 30 avril 2018.

Les textes en vue de publication seront produits dans le délai de trois semaines après la manifestation et déposés sur la plate-forme en respectant le modèle téléchargeable sur cette dernière.

Restauration : assurée

Hébergement : non assuré

Droits d'inscription

- 80 euros pour les intervenants.
- 40 euros pour les auditeurs.
- Gratuité pour les étudiants des établissements partenaires.

Actes

Le dossier du participant comportera des pré-actes comprenant une sélection d'articles complets, et les résumés des autres articles.

Les actes pourront être achetés à un prix avantageux en même temps que le versement des droits d'inscription.

Dates clés

Date limite pour les propositions de communication : 30 avril 2018

Notifications : 31 mai 2018

Pour toute correspondance relative à ce colloque :
O E P
3 rue Segond, 94300 Vincennes, France
cgluees@observatoireplurilinguisme.eu

Publication du programme et ouverture des inscriptions : 15 juin 2018

Date limite de remise des textes intégraux des communications : 30 novembre 2018, maximum 10 pages format A5 ou 20 000 caractères espaces comprises. (cf. modèle en ligne)

Partenaires co-organiseurs

Ecole polytechnique

Ecole des Ponts-ParisTech

Université Paris Diderot - Paris 7

Université Cergy-Pontoise

Université de Strasbourg

UPLEGESS (Union des professeurs de langues étrangères des grandes écoles)

OEP (Observatoire européen du plurilinguisme)

Comité d'organisation

Jean-Claude Beacco, Université Sorbonne Nouvelle

Olivier Bertrand, Ecole Polytechnique, Université de Cergy-Pontoise

Christos Clairis, Université Paris Descartes

Jörg Eschenauer, Ecole des Ponts-ParisTech, UPLEGESS

Pierre Frath, Université de Reims

José Carlos Herreras, Université Paris Diderot

Christian Tremblay, Observatoire européen du plurilinguisme

Université de Strasbourg

Comité scientifique

Jean-Claude Beacco, Université Sorbonne Nouvelle

Jean-Michel Benayoun, Université Paris Diderot

Anne-Claude Berthoud, Université de Genève

Olivier Bertrand, Ecole Polytechnique, Université de Cergy-Pontoise

Christos Clairis, Université Paris Descartes

Loïc Depecker, Université Sorbonne Nouvelle

Jörg Eschenauer, Ecole des Ponts-ParisTech, UPLEGESS

Pierre Frath, Université de Reims

José Carlos Herreras, Université Paris Diderot

Michael Kelly, Université de Southampton

Nathalie Kübler, Université Paris Diderot

Isabelle Mordellet-Roggenbuck, Université de Freiburg

François Rastier, CNRS

Isabelle Schaffner, Ecole polytechnique

Claude Truchot, Université de Strasbourg

Heinz Wismann, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Pour toute correspondance relative à ce colloque :

O E P

3 rue Segond, 94300 Vincennes, France

cgluees@observatoireplurilinguisme.eu